

## Comité de pilotage du 9/11/2019

### Ordre du jour :

- Bilan voile loisir
- Difficultés d'encadrement
- Suivi des adhérents
- Formation des moniteurs
- Saison 2020

Absents excusés : Prévost Daniel, Pigeon Philippe, Belvèze Jean-Paul

- Bilan voile loisir

	Sorties bateaux	Sorties équipiers
Au 9/11/2019	341	1071
2018	394	927
2017	387	755
2016	429	1032

### Nombre de sorties en septembre et octobre

Total sorties	14	14	15	12	12	14	16	17	18
Equippers sorties	39	31	60	33	33	49	48	52	35
Total nb de bateaux	14	15	15	12	12	14	15	16	8
Date	31/8	7/9	14/9	21/9	28/9	5/10	12/10	19/10	26/10

On note une augmentation du nombre de sorties équipiers en 2019. Ce nombre est supérieur à celui de 2016 qui est une année référence.

Le nombre de sorties bateaux 2019 devrait être comparable à celui de 2016. On peut en conclure que les bateaux de la flotte 2019 sont plus grands et embarquent plus de monde.

Grande affluence lors des sorties de septembre et octobre ce qui a rendu difficile l'accueil de tous les équipiers.

Deux sorties ont été encadrées par Killian, aucune croisière n'a pu être réalisée (problème d'encadrement ou de météo).

L'idée d'un minimum de sorties pour les bateaux partenaires n'est pas retenue par contre le comité de pilotage propose une augmentation du nombre de ces bateaux (dans l'immédiat, validation possible du skipper Le Hénaff d'un RM 880). Malgré tout la priorité des embarquements doit être donnée aux bateaux titulaires.

Actuellement il est difficile d'espérer augmenter le nombre de places de titulaires.

Rappel : le club dispose de 13 places titulaires dont 2 places pour les bateaux de 10 à 12m.

Dans le passé nous disposions de 15 places avec 60% de réduction pour 40% aujourd'hui.

Ne pas oublier la place gratuite occupée par le JOD.

Le JOD 35 participera aux activités « voile loisir » avec des skippers reconnus par le club ex : J.M Laithier, Bernard Bauduin.

Afin d'optimiser la fréquentation des bateaux aux sorties « voile loisir » le comité de pilotage propose aux propriétaires de désigner un deuxième chef de bord parmi ceux validés.

A ces fins les BE valideront une liste de chefs de bord qui sera affichée au club. Les propriétaires devront établir un papier officiel autorisant un chef de bord à sortir leur bateau lors d'une activité voile loisir.

## Difficultés d'encadrement

La priorité restera aux matinées, le comité de pilotage n'envisage pas de supprimer une matinée au profit d'une croisière en 2020.

J.M Laithier est le premier nouveau moniteur stagiaire du club. Il définit le cadre juridique de

ses interventions que devra valider la présidente V. Bazin.

## Suivi des adhérents

Un appel à bénévole est lancé afin de prendre en charge la saisie des informations concernant les nouveaux adhérents (Question réglée depuis ce comité de pilotage. Une réunion s'est tenue entre membres de la « voile loisir » qui a permis de compléter l'organigramme du club).

Bernard Cormault chargé de la constitution des équipages propose que les skippers signalent leur présence le samedi matin par un sms envoyé la veille. L'idée n'est pas retenue dans son caractère obligatoire mais pourrait être rediscutée pour permettre à un skipper d'arriver seulement à l'heure du briefing en sachant que Bernard inscrira dès 8h30 son bateau pour la sortie prévue. (avantage pour Bernard : faciliter la constitution des équipages).

Le certificat médical est obligatoire dès la première sortie d'un nouvel adhérent. Il sera remplacé en 2020 par un questionnaire santé.

- **Formation de moniteurs :**

J.M Laithier est moniteur stagiaire .

Evaluation niveau 4 à continuer l'année prochaine.

- **Saison 2020**

Formation hivernale

Nouveautés :

- Des journées complètes avec possibilité de pique niquer à midi dans le yacht-club.

(ex : le matin intervention SNSQP, l'après-midi « santé : l'hypothermie... »

Nouveaux thèmes :

- Connaître les logiciels de navigation.

- Quelques galères narrées par nos skippers et comment en tirer profit.

Programmation sorties en mer

Le principe: calendrier prévisionnel des possibles établi par Michel.

Publication de ce calendrier auprès de tous les adhérents en rappelant les conditions de réalisation des sorties (l'encadrement et la météo).

Nouveau projet : une rencontre avec le club de Perros-Guirec sous forme de régates le WE du 8mai avec un convoyage le WE précédent ( tout cela est à préciser)

- **Diversification de nos sorties à la matinée en proposant régulièrement des activités se rapprochant de la régates**

Présentation du projet par JeanPeysson.

L'idée est retenue mais en ce qui concerne les BE sur la base du volontariat et en privilégiant l'esprit d'une école de voile (améliorer nos pratiques) sans aller vers l'idée de compétition.

- **Repas de fin d'année**
- le 14 décembre au yacht-club.